



57.91 Cote topo TN

Zone de branchements réseaux divers

Zone de branchements gravitaires

Tabouret EP pour les lots 1 à 9.

Tabouret EU

Périmètre d'implantation des annexes de moins de 9 m²

Périmètre d'implantation des annexes de plus de 9 m²

Accès obligatoire

Le présent plan a été dressé à partir du plan de division réalisé par le cabinet A.E.C. FREDERIC BONNARD, géomètre expert à LA ROCHE SUR YON, sous la référence 16C5979 en date du 07/12/2016.

Les éléments réglementaires sont issus du Permis d'Aménager n° PA 086 191 15 Y 0003 approuvé le 04/03/2016. En particulier, il ne sera pas posé de tabouret EP pour les lots 10 à 17 qui feront leur affaire de réaliser un dispositif d'infiltration sur leur terrain.

Les éléments techniques sont des informations de projet qui devront être confirmées lors de l'exécution. Le présent plan est un extrait du dossier du Permis d'Aménager. Il convient de se référer à l'intégralité des pièces du dossier approuvé lors de son utilisation.

Syst. planimétrique : CC47  
Syst. altimétrique : IGN 69

Echelle : 1/500  
Dossier : 16129

Créé le : 19/12/2018-jp  
Modifié le :

Fichier / date Impression : 16129.dwg  
19/12/2018 14:28:08